

AVIS RELATIF À LA NÉGOCIATION BOURSIÈRE

Introduction de symboles racines à quatre caractères

TMX a le plaisir d'annoncer, à la demande de ses émetteurs, la mise à disposition à court terme de symboles composés d'un maximum de quatre caractères pour les titres cotés à la Bourse de Toronto et à la Bourse de croissance TSX, soit les titres de société et les fonds négociés en bourse.

Au cours de la dernière année, TMX a consulté des négociateurs boursiers, des fournisseurs d'accès et de données de marché, La Caisse canadienne de dépôt de valeurs et d'autres bourses canadiennes en vue de mettre en œuvre un système uniforme et de parvenir à un consensus quant à la prise en charge de symboles racines comportant un plus grand nombre de caractères.

Afin de réduire l'incidence sur l'ensemble des systèmes en aval, le nombre de caractères sera limité à un maximum de huit, comme il est mentionné dans les spécifications.

SYMBOLE	ACCEPTÉ
ABC.PR.A	OUI
ABCD.PR.A	NON

Les symboles racines à quatre caractères devraient être pris en charge à compter du **quatrième trimestre de 2016**. De plus amples renseignements concernant le calendrier de mise en œuvre et d'essais seront fournis dans un avis ultérieur.

Pour obtenir d'autres renseignements, veuillez communiquer avec un membre de l'[équipe de gestion des comptes](#).

Jeff Foster : 416 947-4229
Monika Marcziova : 416 947-4534
Andrew Clark : 416 947-4342
Matthew Lee : 416 947-4665
Michael Tintinaglia : 416 947-6679



Body text

